

## CONSEILLÈRE / CONSEILLER AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL POUR L'APPUI

### Description générale du poste

Les principales fonctions des conseillers et conseillères en développement régional s'inscrivent dans la continuité des actions réalisées par les Appuis régionaux depuis leur fondation.

Les conseillères et conseillers en développement régional sont dédiés à poursuivre et développer la mission de l'Appui au niveau régional et pour ce faire, ils bénéficient du soutien et de l'implication active de l'équipe pluridisciplinaire de l'Appui. Au total, plus d'une quinzaine de conseillères et conseillers seront déployés sur l'ensemble du territoire québécois.

Sous la supervision de la direction du déploiement régional, les conseillères et conseillers en développement régional de l'Appui assurent un rôle essentiel de mobilisation, de concertation et de soutien auprès des organismes œuvrant en proche aidance au sein de leur communauté.

Ils travaillent en étroite collaboration avec différents acteurs du Réseau de la Santé et des Services sociaux, et notamment avec la personne coordonnatrice Proche Aidant du CISSS-CIUSSS du territoire afin d'encourager la complémentarité des actions et services et la concertation des acteurs présents sur le terrain. Ce partenariat de proximité vise à définir des trajectoires de services arrimées entre les partenaires afin de favoriser la fluidité et la qualité des interventions pour répondre aux besoins des proches aidants. Dans cette perspective, aux côtés de la personne coordonnatrice en proche aidance, les conseillères et conseillers en développement régional contribuent à réaliser et maintenir à jour le portrait des besoins des proches aidants, l'inventaire des services qui leur sont offerts et la banque de services à développer dans leur région.

### Principaux rôles et responsabilités

Le conseiller ou la conseillère en développement régional :

- ✓ Soutient la mobilisation et la concertation des acteurs ciblés par la mission de l'Appui dans sa région : développement et promotion de services, diversification des services à tous les proches aidants, actions collectives, etc.;
- ✓ Contribue à la réflexion sur le cadre de financement de projets de l'Appui (balises de financement) par sa connaissance des enjeux liés à la proche aidance et des réalités vécues et perçues dans sa région;
- ✓ Coordonne le processus de dépôt, de sélection et d'appréciation des résultats des projets (reddition) et services soutenus financièrement par l'Appui par un soutien continu aux organismes financés;
- ✓ Assure la planification et la coordination d'activités d'information et de promotion des services et des mesures de soutien disponibles pour les proches aidants;
- ✓ Collabore de manière étroite et régulière avec la ou les personnes coordonnatrices Proche Aidant dans les CISSS/CIUSSS de sa région, en s'impliquant notamment pour la sensibilisation, l'information, la formation des proches aidants, mais aussi en favorisant la concertation entre les acteurs régionaux et en œuvrant à l'élaboration d'un Plan d'action territorial en cohérence avec les éléments du Plan d'action gouvernemental;
- ✓ Contribue à la promotion du service Info-aidant, à la mise à jour du répertoire des ressources de l'Appui et à la signature d'ententes de référencement pour le SIA;
- ✓ Coordonne la planification et la réalisation du programme de formation continue des intervenants de la communauté;

- ✓ Favorise le transfert de connaissances en matière de pratiques prometteuses et d'innovation auprès des différents groupes d'acteurs régionaux concernés par la proche aidance;
- ✓ Met en œuvre certains éléments du plan de communication national de l'Appui et assure l'arrimage et le succès des actions de communication régionales et locales;
- ✓ Participe au développement et au rayonnement de l'Appui par ses qualités d'ambassadrice / d'ambassadeur.

#### **Autres fonctions**

- ✓ Participe aux démarches de planification stratégique et annuelle de l'Appui;
- ✓ S'implique activement à construire la synergie, le dynamisme et la collaboration entre les conseillers et conseillères en développement régional;
- ✓ Participe à la mise en œuvre de la stratégie d'évaluation continue de l'organisation;
- ✓ Accomplit toute autre tâche connexe exigée.